**Renforcement économique des femmes de la filière arganière au Maroc (REFAM)**

**Formation en gestion financière au profit des dirigeantes et gestionnaires des coopératives**

**Termes de référence**

Mandat :  Développement et mise en œuvre d’un programme de formation en

 finance pour non Financier au profit des dirigeantes et gestionnaires

des coopératives

Lieu :  Agadir

Dates du contrat : Juillet-Août 2023

**Introduction**

CowaterSogema en partenariat avec l’Agence Nationale des Zones Oasiennes et de l’Arganier (ANDZOA) du Maroc a été mandaté pour mettre en œuvre le projet *Renforcement économique des femmes de la filière arganière au Maroc* (REFAM), projet cofinancé par Affaires mondiales Canada et le Gouvernement marocain.

Le projet vise l’autonomisation économique des femmes dans la filière arganière. REFAM travaille en amont et en aval de la filière. Le projet comprend des interventions aux niveaux (1) du développement des capacités des instances de gouvernance de la *Fédération interprofessionnelle de la filière de l’argane,* (2) de la structuration de l’amont de la filière par le biais de création de coopératives de collecte (3) de l’appui aux coopératives féminines d’extraction d’huile, (4) de l’accès au marché ; et, (5) de la réduction des écarts dans la participation des femmes à tous les échelons de la filière.

Dans le cadre de ses démarches pour évaluer les besoins en financement des coopératives et GIE, REFAM a pu échanger avec plusieurs intervenants au sein de la filière. Toutes les opinions convergent : le problème de financement des coopératives d’extraction est avant tout lié aux compétences de leurs dirigeantes et gestionnaires en matière de finance et gestion financière et leur capacité à accéder aux solutions financement, plutôt qu’à un manque de solutions de financement en tant que tel. Ce diagnostic a aussi été établi par les entrevues réalisées lors de l’étude sur les barrières sexospécifiques réalisée fin 2018, par les résultats du diagnostic des besoins de renforcement des capacités réalisé en octobre 2018 et mars 2019, un bref sondage téléphonique réalisé en octobre 2019 par l’équipe REFAM auprès de certaines coopératives membres de la FIFARGANE ainsi que par un diagnostic réalisé entre 2020 et 2022.

Dans ce contexte, REFAM souhaite mettre l’accent sur le renforcement des capacités des femmes dirigeantes et gestionnaires de coopératives en matière de gestion financière de leurs affaires. A cet effet, REFAM compte développer et dérouler un programme de formation en finance au profit de ces dernière. Ce programme est à même de permettre aux dirigeantes et gestionnaires de comprendre les mécanismes financiers, maitriser les concepts clés de la gestion financière et le vocabulaire associé pour pouvoir lire facilement les documents financiers, identifier les leviers de la performance financière et savoir faire un rapide diagnostic de la situation financière de leurs affaires.

**Mandat**

L’intervention du ou des consultant.e.s consiste à :

(i) analyser les besoins en renforcement des capacités des dirigeantes et gestionnaires des coopératives et petites entreprises en matière des finances des affaires;

(ii) développer un programme de gestion financière spécifique à la population cible;

(iii) réaliser les sessions de formation au profit des bénéficiaires

De manière plus spécifique, le ou les consultant(s) devra (devront) :

* Analyser les besoins en renforcement des capacités en matière de gestion financière au niveau d’un échantillon représentatif des dirigeantes et gestionnaires des coopératives et TPME;
* Développer un programme de gestion financière destinés aux cibles du projet REFAM avec tout le matériel nécessaire à la réalisation et l’évaluation des session de formation;
* Réaliser les sessions de formation au profit des bénéficiaires;
* Finaliser l’adaptation du matériel à la lumière de la formation offerte et des échanges avec les participantes

**Objectifs**

A l’issue de ce programme, les participantes devront être capables de :

* Interpréter les comptes de la coopératives/TPME;
* Chiffrer et fixer des objectifs stratégiques;
* Comprendre la profitabilité réelle des produits de la coopératives/TPME et maitrise des coûts;
* Piloter la performance de leurs affaires.

**Livrables**

* Note méthodologique présentant les différentes phases de l’intervention avec l’échéancier de réalisation;
* Rapport portant sur les facteurs de succès de mise en œuvre du programme de gestion financière tenant en compte les spécificités de la filière de l’arganier (maximum 3 pages);
* Contenu du programme de gestion financière destiné aux femmes dirigeantes des coopératives et PME
* Boite à outils pour les dirigeantes et gestionnaires des coopératives et TPME (à titre d’exemple : outils d’autodiagnostic, méthodes de calcul de certaines indicateurs clés, …etc.)
* Rapport final du programme comprenant une évaluation pré-test et post test, les leçons apprises, des recommandations de mise en pratique de la formation.

**Recrutement Cowater International**

* Cowater International invite les parties intéressées (individus ou cabinet) à soumettre leurs propositions qui comprendra :

1. Curriculum vitae de (des) consultant. e (s) à jour accompagné d’une lettre de présentation qui met en évidence l’expertise pour chacune des personnes proposées;

2. Une note méthodologique suggérant une démarche pour la réalisation de l’activité, n’excédant pas 3 pages.

3. La durée nécessaire à la réalisation des prestations et les honoraires.

Il est à noter que les frais de déplacement et d’hébergement seront remboursés selon les barèmes du projet et les autres frais, tels les frais de reproduction, au prix coûtant sur présentation de pièces justificatives.

Les applications doivent être acheminées au plus tard le **26 juin 2023 à minuit** à l’adresse suivante : info@refam-cowatersogema.ma (Cette adresse peut être utilisée pour obtenir toute information complémentaire souhaitée).